

*Séance extraordinaire du 26 mai 2014*

*À cette séance extraordinaire tenue le vingt sixième jour du mois de mai de l'an deux mille quatorze, étaient présents, Monsieur Clément Marcoux, maire et Messieurs les membres du Conseil.*

*Monsieur Frédéric Vallières  
Monsieur Clément Roy  
Monsieur Johnny Carrier*

*Monsieur Gaéтан Parent  
Monsieur Normand Tremblay  
Monsieur Scott Mitchell*

*Madame Nicole Thibodeau, directeur-général et secrétaire-trésorier est aussi présente.*

***Emprunt temporaire pour les règlements d'emprunt numéros 336 qui modifie le règlement numéro 326 et ayant pour objet des travaux d'aqueduc et d'égoût et la construction d'un poste de pompage PP-5 ainsi que pour le règlement d'emprunt numéro 333 ayant pour objet le développement domiciliaire Phase 1 + autorisation de signatures.***

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Frédéric Vallières*

3452-05-14

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT de faire un emprunt temporaire à la Caisse Populaire Desjardins du Nord de la Beauce pour les règlements d'emprunts numéros 336 (modifiant le règlement d'emprunt numéro 326) et le règlement d'emprunt numéro 333. Ces règlements sont pour le poste de pompage PP-5 et la phase 1A du développement résidentiel.*

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT d'autoriser Monsieur Clément Marcoux et Madame Nicole Thibodeau, respectivement maire et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents se rapportant à ces dossiers.*

***Je, Clément Marcoux, maire atteste que la signature du présent procès verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.***

*N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par le conseiller Scott Mitchell à 18 :10 hres.*

*Clément Marcoux, maire*

*Nicole Thibodeau, dir.-gén. & sec.-trésorier*